

LE GROUPE LA POSTE SOUTIENT LE DISPOSITIF DE SECOURS CITOYEN « LE BON SAMARITAIN »

Le 18 janvier 2023, le groupe La Poste a signé une convention de partenariat avec Le Bon Samaritain, une fondation créée en 2017 par le docteur Paul Dardel, destinée à améliorer la prise en charge des victimes d'arrêts cardiaques. Grâce à l'application mobile « Staying Alive », Le Bon Samaritain s'appuie sur une communauté de citoyens bénévoles qui peuvent porter assistance aux victimes situées à proximité avant l'arrivée des pompiers ou du SAMU. En rejoignant ce dispositif de secours citoyen, La Poste souhaite inciter les postiers et ses clients à s'inscrire sur l'application « Staying Alive ». Elle enregistre aussi dans cette application les défibrillateurs présents dans les établissements postaux. Une expérimentation est lancée dans 3 départements des Hauts-de-France auprès de 10 000 postiers avant une extension progressive à d'autres régions en vue d'un déploiement national.

Chaque année 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Au-delà de 4 minutes sans assistance, la victime perd 10 % de chance de survie par minute. Or le temps moyen d'intervention des services de secours est de plus de 10 minutes en France. Pour réduire les délais d'intervention, **Le Bon Samaritain propose « Staying Alive » une application mobile gratuite, disponible sur iPhone et Android, qui permet à tout citoyen, formé ou non aux gestes de premiers secours, de s'inscrire comme « Bon Samaritain » et ainsi de pouvoir aider à sauver une vie en étant alerté, par les secours, en cas d'arrêt cardiaque à proximité.** L'application facilite également l'accès aux défibrillateurs avec plus de 310 000 appareils recensés et géolocalisés.

La Poste est engagée au service de la société toute entière et les postiers sont présents sur tout le territoire : facteurs, chargés de clientèle, conseillers bancaires.... 8 000 postiers sont déjà formés chaque année aux premiers secours. Par ailleurs, dans le cadre du service de visite à domicile « Veiller sur mes parents » près de 3 vies sont sauvées chaque jour avec un départ à l'hôpital en urgence suite à une alerte déclenchée par les facteurs. C'est donc tout naturellement que La Poste souhaite s'engager auprès du Bon Samaritain pour contribuer à réduire le délai d'intervention des secours et sensibiliser ses collaborateurs à la lutte contre la mortalité liée à l'arrêt cardiaque par l'intermédiaire :

- De l'application mobile « Staying Alive » sur laquelle les postiers volontaires pourront s'inscrire via un portail d'inscription dédié ;
- D'ateliers de sensibilisation, menés par le docteur Paul Dardel, fondateur de l'association Le Bon Samaritain, en présentiel ou à distance ;
- Du recensement des défibrillateurs présents dans les établissements postaux sur l'application mobile « Staying Alive ».

La Poste mettra également en place des relais de communication dans 1 600 bureaux de poste pour faire connaître à ses clients le dispositif du Bon Samaritain et l'application mobile « Staying Alive ».

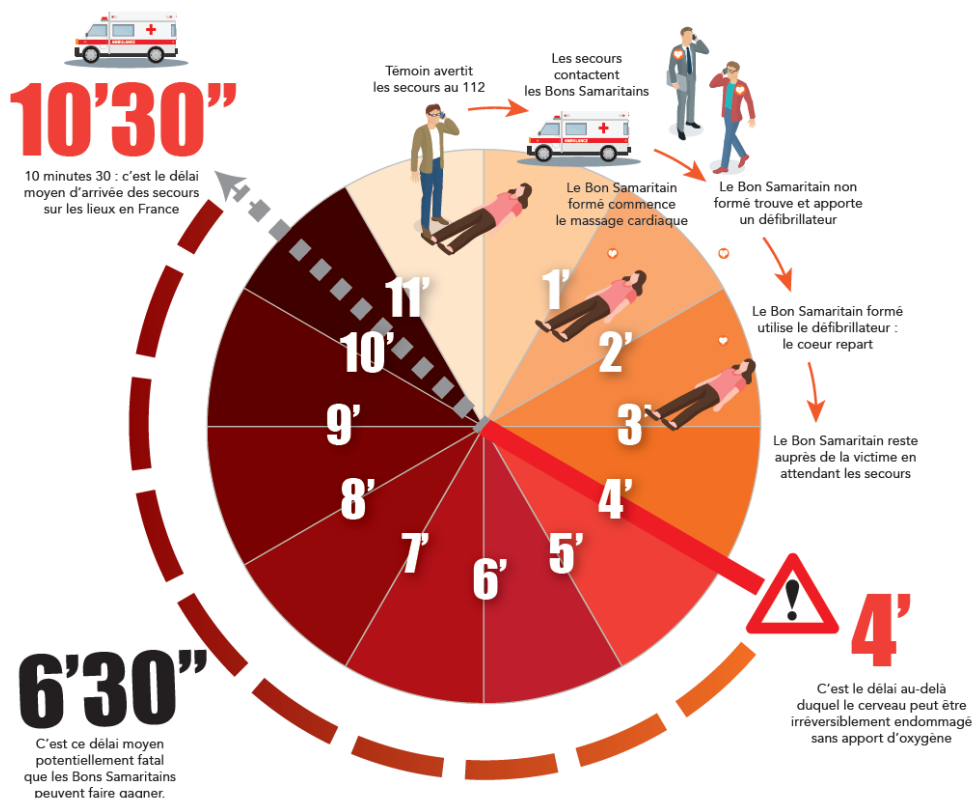
Une expérimentation pilote avec les postiers en Hauts-de-France

Une première expérimentation est lancée dès à présent dans 3 départements des Hauts-de-France : le Nord (59), le Pas-de-Calais (62) et la Somme (80).

Sur la base du volontariat, **près de 10 000 postiers dont 300 déjà formés au secourisme par La Poste, pourront s'inscrire sur l'application mobile « Staying Alive » afin de se déclarer « Bon Samaritain »**. Ils pourront intervenir en cas de signalement par les services de secours d'un arrêt cardiaque à proximité.

Tous les défibrillateurs présents dans les établissements postaux de ces 3 départements seront également recensés sur l'application mobile.

L'application mobile Staying Alive : comment ça marche ?



Source : www.bon-samaritain.org

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse :

National : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

Région Hauts-de-France :

- Départements 59 – 62 :
Claire VALCKE - claire.valcke@laposte.fr - 06 07 64 00 39
Valérie GODBERT - valerie.godbert@laposte.fr - 06 99 75 55 51
- Département 80 :
Marie-Cécile GUYOT - marie-cecile.guyot@laposte.fr - 06 64 42 21 36

A propos du Bon Samaritain :

Le Bon Samaritain est un service destiné à améliorer la prise en charge des situations d'urgence par les services de secours. Il s'appuie sur une communauté de volontaires, les Bons Samaritains, qui sont géolocalisés et alertés grâce à l'application Staying Alive installée sur leur téléphone mobile. Le service est mis gracieusement à la disposition des secours professionnels (pompiers et SAMU). Il est déployé dans 75 départements français. Fondé en 2017 sous l'impulsion du Docteur Paul Dardel, Le Bon Samaritain a démontré son efficacité face aux détresses vitales et notamment l'arrêt cardiaque. Ce fléau est responsable de 50.000 décès en France, et le Bon Samaritain a permis de doubler le taux de survie en région parisienne, passant de 16 à 35% après intervention d'un Bon Samaritain. En cas d'arrêt cardiaque, il est essentiel d'agir dès les 4 premières minutes. Or le délai moyen de réponse des secours est de plus de 10 minutes en France. La communauté de 220.000 volontaires du Bon Samaritain peut intervenir avant l'arrivée des secours. Créer un monde plus sûr en mobilisant sa communauté au service de la population, telle est la raison d'être du Bon Samaritain.

Contact presse :

Eric Doxat, Responsable communication Bon Samaritain et Staying Alive

eric@bon-samaritain.org – 06 17 84 02 23